Image not found or type unknown

SAV Citroën et Ceinture de sécurité

Par **cesarjules44**, le **04/11/2015** à **18:54**

Bonjour,

J'ai un C3 PICASSO CITROËN d'octobre 2012 (acheté à un collaborateur 6 mois plus tard).
Avant ses 3 ans, fin octobre 2015, l'enrouleur de sécurité du conducteur s'est bloqué.
Le garage Citroën où je fais mon entretien a rapidement changé la pièce (400€ P+MO). Il me propose 50% de réduction.

Est-ce normal ? Je trouve que ce n'est pas beaucoup.

1. Le véhicule a moins de 3 ans.
2. C'est une pièce de sécurité qui n'est pas sujette à usure (comme des plaquettes par ex)
3. J'ai toujours fait mon entretien chez eux (dont le dernier ces jours ci (300€))

Je fais tout dans les règles et je suis encore de 200€ de ma poche pour une pièce qui n'aurait jamais dû être défectueuse si tôt.
J'ai vraiment l'impression d'être une vache à lait et qu'ils vont perdre un client.

Est-ce que quelqu'un aurait une expérience similaire (même d'une autre marque) et pourrait me conseiller ?
Merci d'avance de votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés